



Solidarités Nouvelles pour le Logement

Solidarités Nouvelles
pour le Logement ■

Une association de citoyens pour le logement des plus démunis



SNL Essonne

24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 69 58 77 58 Fax : 01 64 56 61 26

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-essonne.org

Association loi 1901. Adhérente à l'URIOPSS, reconnue d'utilité publique.

En Essonne, des milliers de personnes sont en danger faute de logement. Nous devons agir, mais seuls nous ne savons pas comment faire.



**Depuis 1988, SNL s'engage.
Ensemble, il est possible d'agir
dans votre quartier, dans
votre commune...**

Depuis la création de SNL Essonne, plus de **1 600 ménages ont été logés**. Ils étaient auparavant sans logement, dans des habitats insalubres... Jeunes, familles monoparentales, accidentés de la vie, travailleurs pauvres (temps partiel, CDD, Interim...).

Cette réalisation n'est possible que grâce à **la mobilisation de bénévoles** (près de 400 en 2013) qui donnent de leur temps ou soutiennent financièrement le projet par des dons ou des prêts.

À titre d'exemple, une nouvelle maison de 6 logements, aux normes BBC (réhabilitation et extension en construction bois) a été mise en service en novembre 2012 à Sainte-Geneviève-des-Bois, en partenariat avec la Mairie, une entreprise d'insertion et une association de soutien aux femmes victimes de violence.

Toutes nos créations de logements bénéficient de l'appui de l'Etat, de la Région, du Conseil Général de l'Essonne, des Mairies et de la Fondation Abbé Pierre.

Créer des logements pour les personnes les plus démunies...

Le Groupe Local de Solidarité, constitué dans un quartier ou une commune par quelques bénévoles, aidés par les permanents de l'association, va réunir des fonds, chercher un logement à acheter ou à rénover et mobiliser les subventions publiques. Le logement est ensuite proposé à la location à une personne ou une famille connaissant des conditions précaires d'hébergement. Le loyer est accessible à leurs ressources. **42 Groupes Locaux de Solidarité sont actifs en Essonne.**

Depuis la création de SNL Essonne, plus de 1 600 ménages ont été logés et accompagnés.



Comment sont achetés les logements SNL ?

Pour financer les logements, le groupe local réunit **10 % du coût de l'opération en dons**, ce qui permet de mobiliser **75 % de subventions** (État, Région, Département, Commune) et **10 % d'emprunts** et **5 % d'autres fonds propres**.

La règle pour les dons à SNL :

L'intégralité des dons reçus par SNL Essonne est affectée à l'achat et à la réhabilitation des logements.

Faire et vivre ensemble...

Deux membres bénévoles de Solidarités Nouvelles pour le Logement accompagnent la famille ou la personne logée. Ils vont à sa rencontre, l'écourent, dialoguent avec elle, partagent des activités (fêtes, animations locales, petit entretien des logements...), créent peu à peu une relation de confiance.

Un accompagnement social est assuré par les travailleurs sociaux permanents de l'association.

Le Logement est au coeur de la démarche de l'association SNL...



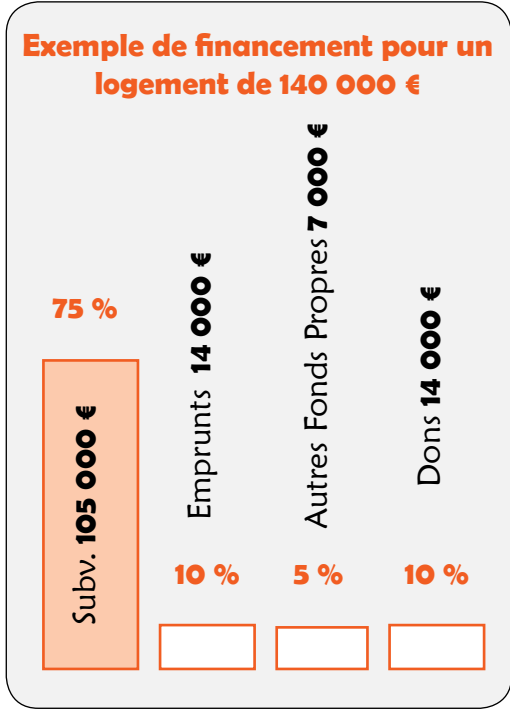
Vers une solution de logement pérenne...

Le contrat d'occupation des logements SNL est temporaire. Le locataire et l'association s'engagent à trouver, le moment venu, une solution de logement pérenne. Pour cela, SNL agit avec un réseau de partenaires et d'acteurs du logement (Préfecture, Offices HLM, Conseil Général, Mairies, propriétaires privés...)

SNL : une démarche performante et reconnue



429 logements en service,
77 logements en étude
 ou en travaux,
1 600 familles ont été logées,
près de 400 bénévoles,
29 permanents



Sachez que lorsque vous soutenez financièrement SNL :

un don de 100 € = 1 000 € d'investissements et ne vous coûte que 25 € !

L'intégralité des dons est affectée aux investissements : achats, réhabilitation, construction...

Un don de **100 €** génère **700 €** de subventions, **10 %** d'emprunts, mais ne coûtera à son donateur finalement que **25 €** après les réductions d'impôts de **75 %** (loi Coluche).

Avec vous à SNL...

Vous aussi vous pouvez rejoindre les **400** membres bénévoles ou les **1 200** donateurs que compte aujourd'hui l'association sur notre département.

- **R**ejoindre un Groupe Local de Solidarité déjà constitué près de chez vous, ou participer à la création d'un nouveau Groupe dans votre commune.
- **M**ettre au service de l'association vos capacités (aide au bricolage, pédagogie, atelier d'expression, finances, secrétariat...).
- **M**ettre à disposition de SNL un logement, une maison, un immeuble...
- **E**ffectuer un don ouvrant droit à une réduction d'impôt de **75 % avec un plafond de 521 €** (en 2012) **puis de 66 % au-delà, dans la limite de 20 % du revenu imposable** ou consentir un prêt sans intérêt pour soutenir la trésorerie de l'association..
- **A**ccorder un legs ou une donation à SNL qui est agréée à cet effet.

**Face au mal-logement,
il est urgent d'agir ensemble.**

SNL Essonne

Association loi 1901. Adhérente à l'URIOPSS, reconnue d'utilité publique

24 rue de l'Alun 91630 - Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 69 58 77 58 Fax : 01 64 56 61 26 - Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-essonne.org

Demande de contact :

Mlle, Mme, M. :

Entreprise :

Domicilié(e) à :

Tél. et/ou mail :

Souhaite :

Qu'un membre de Solidarités Nouvelles pour le Logement prenne contact pour une présentation plus complète de l'association.

Donner la somme de :
Pour le Groupe Local de :

Prêter la somme de : pour la durée de :
(Sans intérêt. Minimum 500 € sur 3 ans et éventuellement récupérables sur simple demande)

Proposer un logement ou un terrain : nous contacter
(achat, bail à réhabilitation, mise à disposition)

Faire un legs : nous contacter

Donner du temps :

Aider à la création d'un Groupe Local sur la commune de :

NB : un reçu fiscal est remis à chaque donateur et un contrat est signé pour les prêts, les logements, les terrains, les legs.

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différent avec le créancier.

Nom, prénom et adresse du débiteur				Nom et adresse du créancier			
Date et signature :				SNL Essonne			
				24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix N° National d'émetteur : 43 27 96 (Joindre un RIB)			
Compte à débiter				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à créditer			
Etabl.	Guichet	N° de Compte					
		Clé RIB					
IBAN						Code BIC	



SNL Essonne

Association Loi 1901. Adhérente à URIOPSS, reconnue d'utilité publique.

24, rue de l'Alun - 91630 Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 69 58 77 58 - Fax : 01 64 56 61 26

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-essonne.org

SNL Paris (75)

23 rue de Fontarabie

75020 Paris

snlparis@wanadoo.fr

www.snlparis.org

SNL Yvelines (78)

25 rue Mal de Lattre de Tassigny

78150 Le Chesnay

snl-78@wanadoo.fr

www.snlparis.org

SNL Hauts-de-Seine (92)

183 rue de Suresne

92000 Nanterre

snl92@snl-union.org

www.snl-union.org

SNL Val-de-Marne (94)

14 rue Henri Barbusse

94340 Joinville-le-Pont

contact@snl-valdemarne.org

www.snl-valdemarne.org

SNL Union - Association des associations départementales

35 rue Duris

75020 Paris

contact@snl-union.org

www.snl-union.org



SNL Essonne
24 rue de l'Alun
91630 Marolles-en-Hurepoix